



Résiliation formation ecolems

Par **stephgerbi**, le **16/01/2014** à **13:26**

Bonjour,rnrnJe suis toute nouvelle sur ce forum. En cherchant quelques réponses sur le net, je suis tombée sur vos services.rnrnEn effet, j'ai souscrit une formation CAP petite enfance chez Ecolems en janvier 2013. rnJ'avais au préalable seulement pris les renseignements sur cette formation et surtout au niveau du coût total.J'étais très sceptique au départ car le coût s'avérait onéreux, mais la commerciale de chez Ecolems a tout fait pour m'allécher (mails à l'appui : diminution de prix, proposition de bourse d'étude...) et m'a baissé le tarif de quelque centaine d'euros. J'ai donc fini par souscrireune formation à 1947 euros.rnEn janvier 2013, j'étais en fin de droit de chômage et je chercher à me reclasser. Tout juste en possession de ma formation assistante maternelle, j'allais signer un contrat intéressant début février. Cette aventure Ecolems me faisait peur financièrement, mais j'étais très motivée...rnMon dossier d'inscription m'a donc été envoyé uniquement par mail. Je l'ai complété,signé, scanné et renvoyé par mail.Je n'ai rien reçu en retour par courrier postal (simple ou recommandé), juste une facture reprenant le montant total de la formation et un échancier pour les prélèvements.rnDans le dossier d'inscription, il y avait toute la partie administrative à remplir et les conditions générales d'utilisation.rnAujourd'hui, je souhaite résilier ce contrat pour cas de force majeure. En effet, financièrement ce n'est plus possible. En septembre 2013, j'ai été licenciée et au quotidien c'est très dur (3 enfants à charge, maison à payer, frais de 3000 euros pour panne de voiture...).rnJ'aimerais savoir s'il est possible de résilier un tel contrat et ce qu'il faut faire? rnJ'attends tous vos conseils...rn[/fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **Ally54200**, le **21/06/2017** à **12:16**

Bonjour, pour diverses raisons mais surtout économique j'ai dû résilier mon contrat ecolems mais ils me demandent de payer rnJ'aimerais savoir si vous avez résilier votre contrat et si

vous avez eu des problèmes avec eux ?